

---

## Grève du 19 mars 2024 dans les écoles

---

Un mouvement de grève est annoncé pour ce mardi 19 mars 2024 avec de fortes perturbations prévisibles.

La Ville mettra en place un service minimum d'accueil (SMA) sur tous les temps (scolaire, périscolaire, restauration scolaire pour les élèves inscrits) dans toutes les écoles qui auront un pourcentage d'enseignants grévistes supérieur ou égal à 25%. Les enfants seront accueillis dans leur école.

👉 En cas de déclenchement du SMA, la restauration scolaire ne fonctionnera pas mais les enfants habituellement inscrits seront gardés. Il sera demandé aux parents de prévoir un repas froid et une bouteille d'eau. Le repas sera déduit de la facture, seules les deux heures de garderie seront facturées.

👉 Les enfants habituellement inscrits aux heures éducatives matin, midi (pour les élémentaires) et soir seront également accueillis dans leur école. Les élèves de maternelle inscrits à la garderie du soir devront également apporter leur goûter.

👉 Nous vous préciserons, les écoles concernées par le mouvement de grève, dès que nous disposerons des informations consolidées.